

LES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA BRANCHE TRANSPORT ET SERVICES MARITIMES

MADAME FRANÇOISE SIMON-ROVETTO
Présidente
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE
Tour Pascal B
Pièce 26 54
92055 LA DEFENSE CEDEX

Paris, le 19 avril 2016

Objet : Constitution du Conseil Supérieur de la Marine Marchande

Madame la Présidente,

Par courrier du 1er mars 2016, vous nous avez demandé de renouveler les représentants des employeurs et de salariés de la branche transport et services maritimes au Conseil supérieur de la Marine Marchande.

Les partenaires sociaux, réunis le 7 avril en commission paritaire, rappellent leur attachement au Conseil supérieur de la Marine Marchande (CSMM) et souhaitent que cette instance placée auprès du Ministre de la Marine Marchande puisse continuer à jouer tout son rôle.

Ils constatent cependant que les termes de votre courrier, demandant l'application du principe de parité à la profession, ne permettent pas aujourd'hui de renouveler ce conseil dans des conditions de représentativité acceptables.

Malgré les efforts de la branche, 9% seulement des marins navigants au commerce sont aujourd'hui des femmes. Ce taux reflète parfaitement celui de la féminisation des promotions de l'Ecole nationale supérieur maritime, établissement public et seule école de formation des marins officiers en France. Ce taux identique pour les marins du personnel d'exécution ne favorise pas plus cette féminisation.

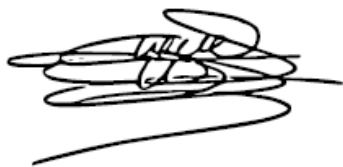
Relevant ce défi, les partenaires sociaux préparent depuis un an un accord de branche sur l'égalité professionnelle, qui devrait être signé le 26 avril prochain. La branche est par ailleurs signataire du plan mixité dans les métiers des transports porté par le ministère chargé des droits des femmes.

Nous vous demandons de nous accorder le temps nécessaire pour que ces mesures puissent porter leurs fruits et, en conséquence, de surseoir à l'application de la parité aux nominations des partenaires sociaux auprès du Conseil supérieur de la Marine Marchande pour la prochaine mandature.

Nous sommes également favorables, pendant cette période de transition, à ce que des suppléants soient nommés auprès des titulaires.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour **la CFDT**
Thierry le GUEVEL



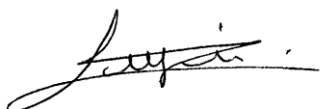
Pour **la CFTC**
Marc PREBOT



Pour **FOMM-UGICT-CGT**
Jean-Philippe CHATEIL



Pour **FNSM-CGT**
Michel le CAVORZIN



Pour **FEETS FO**
Jean HEDOU



Pour **SNCNMM CFE-CGC**
Patrice le VIGOUROUX



Pour **PSCN CFE CGC**
Jean-Emmanuel CREPIN



Pour **Armateurs de France**
Eric BANEL



REPRESENTANTS AU CONSEIL :

COLLEGE SYNDICATS		COLLEGE PROFESSIONNELS	
David TANGUY	UFM CFDT Commerce officiers	Gildas MAIRE	Armateurs de France
Paul GOLAIN	UFM CFDT Commerce pex	Eric BANEL	Armateurs de France
Michel LE CAVORZIN	FNSM CGT	Fernand BOZZONI	Armateurs de France (SOCATRA)
Jean-Philippe CHATEIL	UGICT CGT	Philippe LOUIS-DREYFUS	Armateurs de France (LDA)
Patrice LE VIGOUROUX	SNCNMM CFE-CGC	Jean-Marc ROUE	Armateurs de France (Brittany Ferries)
Jean-Emmanuel CREPIN	PSCN CFE-CGC	Jean-Philippe CASANOVA	Armateurs de France (FFPM)
Marc PREBOT	CFTC		
Lilian TORRES	FO		